

FORAGE DE PUITS ET PIÉZOMÈTRES





CONTEXTE ET OBJECTIF

La réalisation d'un ou de plusieurs forages peut s'avérer nécessaire dans différentes situations :

- réalisation d'une nouvelle prise d'eau par puits
- caractérisation de la nappe souterraine (profondeur, qualité...)
- mise en place d'un système géothermique
- délimitation d'une pollution du sol ou des eaux souterraines
- •

L'objectif du forage est de mettre en place un dispositif permettant d'accéder à l'eau souterraine présente au droit du site afin d'effectuer des mesures insitu, de prélever un échantillon pour analyse ou d'exploiter l'eau souterraine. Principe

Le forage d'un puits ou d'un piézomètre est réalisé à l'aide d'outils spécifiques, adaptés à la nature des terrains traversés et à la profondeur à atteindre. Ces outils sont actionnés à l'aide d'une machine de forage dont la taille et la puissance dépendent de la profondeur forée.





Le forage est généralement une technique bien maîtrisée. L'opération peut cependant présenter certains risques :

- les opérations de forage peuvent entrainer une pollution du sol et du sous-sol si toutes les précautions en la matière ne sont pas prises à l'avance
- un équipement de puits défaillant peut entrainer la contamination des milieux souterrains profonds
- un mauvais dimensionnement de l'ouvrage peut entrainer une perte de productivité non négligeable de l'ouvrage dans le temps

L'opération de forage requiert par ailleurs l'obtention d'une autorisation auprès de l'administration publique de votre région.



MÉTHODE

Geolys réalise pour vous l'ensemble des opérations administratives et techniques nécessaires à la réalisation d'un nouveau forage :

- rédaction des demandes de permis et du cahier des charges techniques
- suivi de l'appel d'offre et rédaction d'un rapport comparatif des soumissions
- direction et suivi des travaux de tous types de forage
- rédaction du rapport technique final à adresser aux administrations compétentes